

FAMILLES NOMBREUSES

La famille est en perpétuelle mutation, ainsi les structures familiales changent et évoluent. Si les familles nombreuses ne sont pas le modèle familial le plus représenté au sein de la société française, elles représentaient néanmoins près d'une famille sur cinq en 2011.

Cette enquête s'intéresse aux préoccupations et aux attentes des parents ayant 3 enfants ou plus pour dépasser les clichés et recueillir leur opinion sur leurs vécus, ce qui fait leur bonheur et ce qui crée des difficultés au quotidien. Mais il s'agit également d'interroger de possibles différences entre les familles nombreuses et les familles ayant 2 enfants.

OBJECTIFS

Quelles opinions les familles nombreuses ont-elles d'elles-mêmes ?

Quelles sont leurs préoccupations ?

Les familles nombreuses rencontrent-elles des difficultés différentes de celles des autres familles ?

Quelles solutions sont adoptées ?

Quelles améliorations sont souhaitées ?

METHODOLOGIE

L'étude porte sur un échantillon de 168 familles des Hautes Pyrénées.

Le questionnaire, élaboré par le Comité de pilotage du réseau national des Observatoires des familles, a été adressé à 3000 familles du département, pour 2/3 à destination des familles allocataires ayant 3 enfants et pour 1/3 à destination des familles allocataires ayant 2 enfants au 31/12/2016, dans le cadre d'un partenariat avec la CNAF¹.

82% des répondants sont des femmes, 79% vivent en couple, 45% sont ouvriers ou employés.

Cette note de synthèse présente les principales tendances observées, le rapport d'enquête peut être consulté auprès de l'UDAF 65.

ENTRE VECU ET REPRESENTATIONS

Dans un premier temps, le vécu au quotidien des familles a été mesuré par rapport à leur conception de la famille et leurs représentations actuelles.

La construction de la famille

58% des familles interrogées ont 2 enfants, 31% ont 3 enfants et 12% 4 enfants et plus.

Cette composition familiale actuelle est, en partie, définie par le désir d'enfant initial des parents (62% des familles nombreuses interrogées voulaient au moins 3 enfants) mais aussi par leur propre histoire familiale (les parents ayant eux-mêmes vécus dans une famille nombreuse ont plus souvent 3 enfants et plus).

Les parents interrogés sont, en majorité, très satisfaits de leur vie de famille. Parents d'une famille nombreuse ou parents de 2 enfants, le sens donné au choix d'avoir plusieurs enfants reste le même : c'est avant tout développer une solidarité entre ses enfants (56%) et s'épanouir personnellement (50%).

Le logement des familles

Plus de 80% des familles estiment vivre dans un logement adapté à leurs besoins. Les familles nombreuses sont moins souvent propriétaires (55% pour 63%) mais elles occupent plus fréquemment une maison (93%

¹ Mise à disposition d'un fichier par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, sur le mode aléatoire, par département.

pour 82%). De plus, la taille du logement (superficie et nombre de chambres) tend à s'accroître avec le nombre d'enfants.

- **La place des familles dans la société**

Si les parents de 3 enfants et plus s'accordent (88%) à dire qu'une famille est nombreuse à partir de l'arrivée d'un troisième enfant, les parents de 2 enfants sont 41% à être en désaccord avec cette définition.

Plus de la moitié des parents (55%) pensent que les familles nombreuses bénéficient d'une mauvaise image dans la société française d'aujourd'hui. Ce sentiment est d'ailleurs légèrement renforcé au sein des familles nombreuses elles-mêmes.

Enfin, les familles pensent également qu'il est aujourd'hui plus difficile d'élever une famille nombreuse, comparé à la génération précédente.

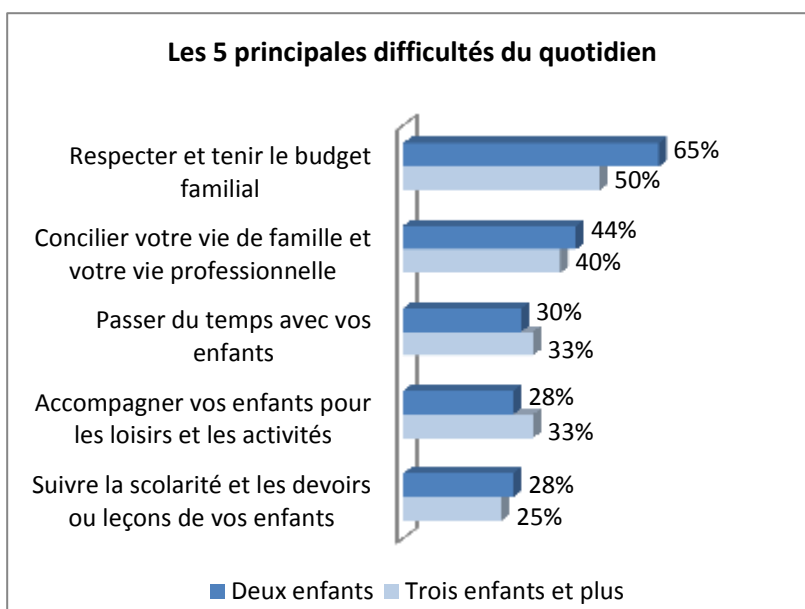
LES DIFFICULTES DES FAMILLES

Parmi les 17 propositions du questionnaire, 5 difficultés ont été retenues par au moins un quart des parents (cf graphique).

- **Le budget : 1ère difficulté**

Respecter et tenir le budget familial est problématique pour plus d'une famille sur deux.

Les vacances, les loisirs et activités, et l'habillement représentent les trois postes de dépenses sur lesquels les parents estiment avoir le moins de marge de manœuvre. Les postes liés à l'alimentation, les frais pour les études supérieures des enfants, pour le logement et l'ameublement, sont aussi impactés par les difficultés financières pour, en moyenne, une famille sur quatre.



Ces difficultés financières tendent à être récurrentes : 76% des familles nombreuses et 60% des familles ayant 2 enfants indiquent, en effet, avoir du mal à boucler leurs fins de mois, et ce, au moins, un mois sur deux.

- **La conciliation famille/emploi : 2ème difficulté**

Le travail a un impact important sur la vie familiale. Les répondants, qu'ils soient parents de 2 enfants ou à la tête d'une famille nombreuse, ont du mal, pour plus d'un tiers, à remplir leurs obligations familiales après une journée de travail.

Inversement, la vie familiale a également un impact sur le travail pour un quart des familles : les parents éprouvent des difficultés à se concentrer sur leur travail en raison de leurs responsabilités familiales.

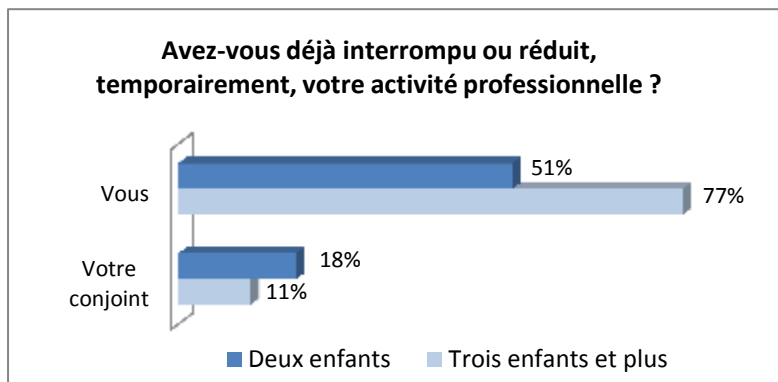
Les dernières mesures de politiques familiales ne semblent pas convaincre l'ensemble des familles, elles se sentent ni plus ni moins soutenues, voire moins soutenues qu'avant.

LES SOLUTIONS ADOPTEES

Face à ces difficultés, sur quelles solutions s'appuyer ? Quelles pratiques se mettent en place ? Quelles stratégies adoptent les familles ?

▪ Les changements professionnels

Parmi les solutions retenues, les familles nombreuses, et plus particulièrement les mères, font le choix de réduire ou d'interrompre leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants (cf graphique).



Les changements interviennent le plus souvent à l'arrivée du 2^{ème} enfant.

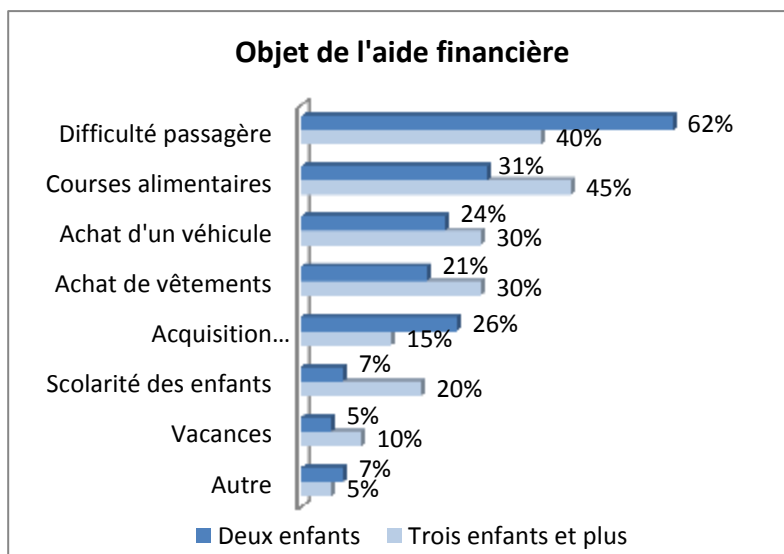
En effet, « le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans varie nettement [...] selon le nombre d'enfants : de 92% pour celles qui vivent avec un seul enfant à 59% pour celles qui vivent avec quatre enfants ou plus »².

▪ Les solidarités familiales

L'aîné est légèrement plus sollicité par ses parents lorsqu'il a plusieurs frères et sœurs (57%). Toutefois, même dans les familles de 2 enfants, près de la moitié des parents (48%) indiquent avoir demandé plus à leur aîné.

Concernant les aides financières, les solidarités familiales fonctionnent dans toutes les familles, qu'elles soient nombreuses ou non. 43% des répondants indiquent avoir déjà bénéficié d'une aide.

Néanmoins, l'objet de l'aide varie quelque peu selon le nombre d'enfants. Pour les familles nombreuses, elle vise avant tout à financer des courses alimentaires alors que les parents de 2 enfants s'en servent plutôt pour faire face à une difficulté passagère (cf graphique).



Les solidarités familiales peuvent revêtir bien d'autres formes que l'aspect financier, comme les services rendus au quotidien. Ces derniers s'organisent en grande majorité (plus des 2/3) autour de la prise en charge des enfants (garde, devoirs, loisirs et activités) et de l'accueil des enfants pendant les vacances scolaires. Par contre, les services relatifs aux tâches domestiques quotidiennes (linge, repas, ménage, courses) sont peu fréquents (moins de 10%).

² Blanpain Nathalie, Lincot Liliane, « Avoir trois enfants ou plus à la maison », INSEE, Enquêtes et études démographiques, Insee Première, n° 1531, janvier 2015

LES AMELIORATIONS SOUHAITEES

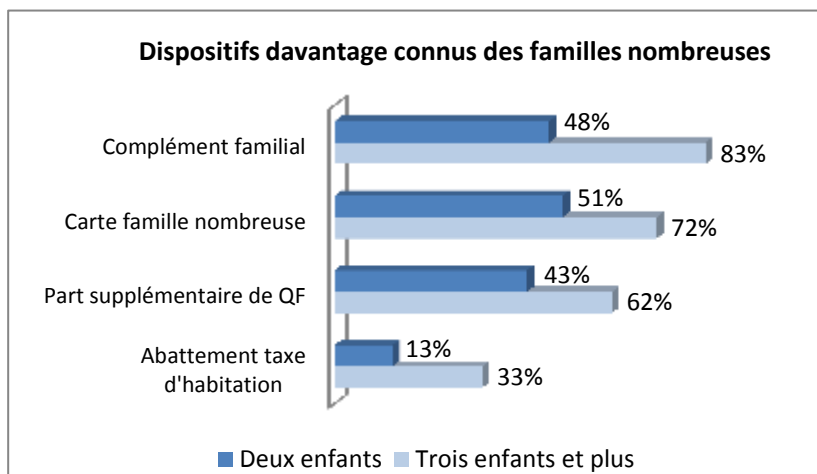
La politique familiale française est, historiquement, fortement orientée vers les familles nombreuses. Est-elle connue de ces familles ? Est-elle adaptée à leurs besoins ? Les familles ont-elles des idées sur les dispositifs à renforcer, à modifier ?

▪ Connaissance et évaluation des dispositifs de politique publique

Les allocations familiales représentent le dispositif le plus connu (97%) devant les allocations logement (92%). Suivent les aides destinés à la prise en charge des enfants de moins de 3 ans : congé parental (83%), aide pour financer un accueil en crèche ou chez un(e) assistant(e) maternel(le) (71%).

On retrouve ensuite les aides spécifiques aux familles nombreuses (cf graphique).

Les autres dispositifs répertoriés sont moins connus des parents car moins visibles (majoration retraite à partir de 3 enfants) ou versés selon les situations familiales (allocation de soutien familial pour les parents isolés), financières (aides aux vacances ou aux loisirs) ou l'état de santé (allocation d'aide à domicile).



Logiquement, ce sont les parents directement concernés par chacun des dispositifs qui les connaissent le mieux et les trouvent les plus bénéfiques.

▪ Besoins et priorités des parents

Parmi les aides qui pourraient au mieux les aider dans leur quotidien, les parents mettent prioritairement en avant les aides financières, particulièrement les parents de 2 enfants. Environ 1/3 des parents aimerait des tarifs préférentiels pour les biens de consommations courantes ou pour l'accès à des services (loisirs, garde d'enfants). Ce sont ensuite les chèques services, bons d'achat ou bons de réduction pour les biens de consommations qui sont plébiscités par les familles.

Il est à noter que toutes ces demandes sont liées aux difficultés budgétaires constatées auparavant.

Les aides plus matérielles ou psychologiques arrivent bien après. En effet, l'organisation d'entraide entre parents ou l'accompagnement social sont très peu souhaités par les familles. Il en est de même pour les lieux d'échanges et de troc ou les épiceries solidaires.

CONCLUSION

Quel que soit le nombre d'enfants, les parents sont très majoritairement satisfaits de leur vie de famille. Avoir plusieurs enfants, permet avant tout de développer la solidarité dans la fratrie et de s'épanouir personnellement.

Les difficultés quotidiennes sont partagées par tous et se situent principalement au niveau de la gestion du budget et de la conciliation vie familiale / vie professionnelle. Pour y faire face, les parents adaptent leur activité professionnelle et peuvent compter sur l'aide financière et le soutien de leur famille.

Les familles nombreuses estiment avoir une mauvaise image au sein de la société actuelle. Elles ont une bonne perception des dispositifs de politique familiale qui leur sont destinés mais souhaiteraient, en priorité, une revalorisation des allocations familiales.